

N°1136

du
19 JUIN
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togoais d'Informations et d'Analyses

P6

Le nouveau siège de
l'Assemblée Nationale
**Une nécessité
pour un travail
efficient des
parlementaires**

**Les députés de la Majorité et de
l'Opposition ne cachent pas leur joie*

P4 2^{ème} revue des performances économiques du Togo sous la FEC

Conclusion du FMI: la dette publique du Togo a baissé

P4 A l'issue d'une mission d'échanges avec les autorités togolaises
**De belles perspectives de partenariat
avec le Programme GPE-Abidjan**

P3 En lien avec les innombrables initiatives en faveur des jeunes
**Les emplois décents à créer et
les taux à réduire en 2018-2022**

P3 Les échos du nouveau Code foncier et domanial (5^è partie)

**Le titre foncier:
définitif, inattaquable...
et attaquable**



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

P4 Pour son intérêt croissant pour le développement du Togo
**Lomé rassure Israël
de son soutien sur
le plan international**

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Dex-Net, un robot d'une dextérité étonnante

Des chercheurs de l'université de Berkeley ont développé une intelligence artificielle (IA) capable d'apprendre à saisir des objets et à généraliser son approche pour l'adapter à des formes inconnues. Cela lui confère une dextérité inédite qui pourrait trouver de nombreuses applications pour la robotique industrielle, médicale ou domestique.

En robotique, la saisie et la manipulation d'objets est l'un des grands défis techniques. Car, les robots que l'on trouve par exemple dans l'industrie manient toujours les mêmes pièces et ne savent pas s'adapter en temps réel à un changement. C'est pourquoi les progrès démontrés par un nouveau robot conçu par le groupe Autolab à l'université de Berkeley sont si prometteurs.

Le magazine MIT TechnologyReview a découvert en avant-première la dernière évolution du Dex-Net. Il s'agit d'un robot muni de deux bras, l'un possédant une pince l'autre et une ventouse aspirante. Chaque bras est contrôlé par un réseau neuronal spécifique. Le programme numérise un objet à l'aide d'un capteur 3D haute résolution puis l'analyse pour décider quel bras est le mieux adapté en fonction de sa forme. Le robot trie des objets mis en vrac dans un bac avec une adresse et une rapidité inédites.

Le robot Dex-Net trie entre 200 et 300 objets à l'heure

C'est précisément sur le réseau neuronal que les chercheurs ont grandement amélioré les performances d'apprentissage de Dex-Net. Grâce aux simulations qu'elle réalise dans un environnement virtuel, l'intelligence artificielle est en mesure de s'adapter à un objet inconnu en se basant sur son expérience. Les humains peuvent trier entre 400 et 600 objets à l'heure. Lors d'un concours organisé par Amazon, les meilleurs robots ne faisaient pas plus de 70 à 95 objets à l'heure. Dex-Net, lui, est entre 200 et 300 objets par heure.

Une amélioration notable qui pourrait faire grandement progresser la robotique industrielle mais pas seulement. Selon le MIT TechnologyReview, cela ouvre aussi la voie à la création de robots très adroits qui pourraient assister pour certaines tâches dans les hôpitaux ou en gériatrie.

Citronnade maison express

Ingrédients / pour 4 personnes

- *4 citrons jaunes bio
- *2 citrons verts bio
- *50 g de sucre (à doser selon vos goûts)
- *2 litres d'eau
- *Quelques feuilles de menthe fraîche

Préparation 10 mn - Repas 60 mn

1. Coupez 2 citrons jaunes en tranches. Pressez le jus des 2 citrons jaunes restants et des 2 citrons verts.
2. Portez les 2 litres d'eau à ébullition, ajoutez-y les tranches de citron, coupez le feu et laissez infuser jusqu'à refroidissement.
3. Ajoutez le jus des citrons et le sucre. Dosez le sucre selon vos goûts. Mélangez et placez au frais.
4. Pour finir servez avec des glaçons et des feuilles de menthe.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Séjour: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvester D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Cinéma

Women in Film honore Euzhan Palcy

La réalisatrice d'*Une Saison Blanche et Sèche*, Euzhan PALCY à l'occasion de son 45ème anniversaire de Women in Film. Euzhan Palcy première femme cinéaste produite par une Major (MGM) de Hollywood pour son film *Une Saison Blanche et Sèche* et réalisatrice de plusieurs films aux USA (Paramount et Disney).

L'organisation a célébré et mis à l'honneur 25 femmes pour leur contribution pour l'égalité des droits pour les femmes dans les milieux de cinéma et de la télévision.

Créée en 1977, Women in Film mouvement pour l'égalité des droits pour les femmes dans les media a réuni hier soir un parterre de femmes de légendes, productrices, réalisatrices, agents, actrices, directrices photo qui ont été mises à l'honneur.

L'actrice oscarisée 2018, Frances McDormand, a animé cette soirée, moment historique reconnaissant les 45 ans durant lesquels des femmes ont mené la lutte pour établir un changement durable pour les femmes dans les industries du cinéma et de la télévision avec celles qui demeurent une force majeure dans le Mouvement pour l'égalité des droits des femmes dans les médias.

"Une saison blanche et sèche" (titre original en anglais: *ADY White Season*) est le quatrième roman d'André Brink, publié en 1979. Interdit de publication en Afrique du Sud, il est originellement publié à Londres chez l'éditeur WH Allen, puis traduit dans une dizaine de langues. La traduction française paraît en janvier 1980 aux éditions Stock. Il reçoit le Prix



Médicis étranger en 1980.

Le roman a été adapté au cinéma en 1989 par Euzhan Palcy, avec Donald Sutherland (Ben Du Toit) et Marlon Brando dans le rôle de Dan Levinson. Le roman fait partie des plus importants à révéler la face immonde de l'Apartheid.

Origine africaine, Euzhan Palcy, née le 13 janvier 1958 en Martini-

que, est une réalisatrice de fictions, de documentaires et compositrice française. Surtout connue pour ses films *Une saison blanche et sèche* et *Rue Cases-Nègres*, elle est la première réalisatrice noire à être produite par un studio hollywoodien (Metro Goldwyn Mayer) ce qui lui assure une reconnaissance internationale.

Patrimoine

L'Angola retrouve six œuvres d'art volées pendant la guerre civile

La Fondation Sindika Dokolo, du nom du collectionneur et mécène angolais, a entrepris de récupérer les objets dérobés au musée de Dundo pour les restituer à l'Etat angolais. En juin 2018, trois objets ont été récupérés. Deux masques, une chaise, un tabouret, une pipe et une coupe de facture Chokwe ou Shiri vont rejoindre les collections nationales du musée de Dundo, en Angola, où ils avaient été dérobés pendant la guerre civile (1975-2002) avant d'être revendus à de riches collectionneurs ou marchands européens. La Fondation Sindika Dokolo a procédé, jeudi 7 juin à Bruxelles, à leur restitution officielle au gouvernement angolais, représenté par son ambassadeur en Belgique et par la directrice des Archives nationales.

Cela porte à onze le nombre de

pièces restituées depuis que l'homme d'affaires d'origine congolaise, gendre de l'ancien président angolais José Eduardo dos Santos, a entrepris en 2015 de se lancer sur les traces de ce patrimoine disparu pour le ramener sur sa terre natale. "L'Afrique a besoin de cette connaissance de soi. Elle doit se redéfinir autour de ce patrimoine qui ne lui est jusqu'à présent que trop peu accessible", a expliqué pour justifier sa démarche celui qui est aussi l'un des plus importants collectionneurs d'art classique africain. Ironie de l'histoire, l'un des masques de jeune fille - Mwana Pwo - appartenait à sa collection personnelle. Il l'avait acheté en 2007 dans une vente à New York et aurait pu en connaissance de son origine il y a quelques semaines seulement.

Le musée de Dundo, une ville r-

nière située dans le nord-est du pays, tout près de la frontière avec la République démocratique du Congo, a une histoire singulière. Il a été construit en 1936 par l'ancienne compagnie Diamang, fondée quelque vingt ans auparavant par un conglomérat d'investisseurs étrangers bénéficiaires d'une vaste concession diamantifère accordée par le colonisateur portugais. Dès sa création, des campagnes de collecte d'objets ethnographiques ont été organisées sur les terres des Chokwe, dont la qualité du travail était déjà reconnue. Puis, à partir de la fin des années 1940, les collections ont été enrichies de pièces récupérées - déjà - sur le marché européen. La pipe qui vient d'être restituée en fait partie. A cette époque, le fonds compte plus de 7 000 objets.



Histoire/Guinée-Conakry

RFI diffuse la longue histoire des violences politiques

Succession de complots réels ou fabriqués, valise remplie d'armes, interrogatoires dignes des romans d'espionnage. Dans une enquête historique de plusieurs mois, les journalistes de RFI se sont associés à des universitaires et des militants des Droits de l'Homme pour raconter l'ère du président Sékou Touré. Un travail éditorial s'appuyant sur des témoignages et documents inédits. Une "mystérieuse" *Opération Persil*, "des rendez-vous nocturnes et secrets sur une plage sénégalaise, l'apparition d'étranges caisses de bois remplies d'armes à la frontière guinéenne. Le long texte que publie aujourd'hui RFI sur son site RFI Savoirs se lit comme un roman d'espionnage.

Il raconte la mécanique d'un complot ourdi par les services secrets français à la fin des années 1950, contre le régime guinéen d'Ahmed Sékou Touré. Le jeune président qui, à 36 ans, avait poussé le peuple à huer de Gaulle - et à répondre non au référendum organisé en 1958 sur

l'union avec la France -, est désormais à la tête de la jeune République. En métropole, on craint que la Guinée ne tombe dans l'escarcelle communiste et ne devienne un point d'entrée pour les Soviétiques en Afrique. Une équipe est donc montée pour organiser une déstabilisation depuis le Sénégal, en fournissant des armes aux opposants de Sékou Touré. C'est l'*Opération Persil*.

Un témoignage inédit

Dans cette enquête passionnante, la correspondante à Conakry Coralie Pierret et Laurent Correau, l'un des rédacteurs en chef du service Afrique de RFI, se basent sur des archives, des PV d'interrogatoires, et le témoignage inédit d'un des agents ayant participé à l'opération. Ils racontent comment Sékou Touré, une fois l'affaire découverte et avortée, a utilisé avec un grand sens politique cette "menace de l'étranger" pour conforter son régime. "Au début de sa présidence, il est déjà fragilisé par des difficultés économiques, des rivalités internes à son parti et une

crise religieuse avec certaines élites musulmanes", explique Laurent Correau. "Dénoncer des manigances venues d'un pays colonialiste lui permet d'arrêter et d'affaiblir ses opposants, tout en confortant son régime."

Guerre froide et décolonisation

Travaux forcés, peines de prison et condamnations à mort s'ensuivent. Mais cette vague de répressions liée à un complot contre le pouvoir n'est que la première, fondatrice, d'une longue série d'événements à la fois semblables et différents. Sur l'antenne de RFI, à l'occasion des 60 ans de l'indépendance guinéenne, des reportages retracent des décennies où l'histoire des violences politiques se répète.

Car Sékou Touré n'était pas seulement l'orateur brillant qui appelait à la libération africaine. Du 18 juin au 22 juin, Coralie Pierret retrace en sons le fil rouge sang des conspirations qu'il utilisait pour se maintenir à la tête de l'Etat : après la tentative française, il y aura celle de l'armée



dix ans plus tard, puis de la Guinée Portugaise en 1970. Un préavis, arrêté à l'époque, raconte, lui, comment la révolte enseignante de 1961 fut également traitée comme un complot par le président. "Qu'ils soient réels ou manipulés, extérieurs ou intérieurs, chacun de ces événements est complexe. Dans un contexte où la Guerre froide croise les prémices de la décolonisation, aucune explication simple ne suffit à les analyser", souligne Laurent Correau, qui a coordonné le projet.

Télérama

Les échos du nouveau Code foncier et domanial (5^e partie)

Le titre foncier : définitif, inattaquable...et attaquable

Laté Pater

Depuis l'obsolescent décret du 24 juillet 1906 portant organisation du régime de la propriété foncière, il est dit que le titre foncier est inattaquable. Ce qui n'a pas empêché les fraudes dans l'établissement des titres fonciers. La procédure d'immatriculation est l'ensemble des formalités qui, en tendant à la création d'un titre foncier, a pour objet de soumettre un immeuble au régime des livres fonciers. L'immatriculation comporte l'inscription au registre des dépôts d'une mention constatant l'achèvement de la procédure ; l'établissement du titre foncier sur les livres fonciers ; la rédaction de bordereaux analytiques pour chacun des droits réels soumis à la

publicité et reconnus au cours de la procédure ; la mention sommaire de ces divers droits à la suite du titre foncier ; l'annulation des anciens titres de propriété remplacés par le titre foncier ; l'établissement d'une copie du titre foncier à remettre au propriétaire et de certificats d'inscription à délivrer aux titulaires de droits réels susceptibles de cession. Le titre foncier constitue, devant les juridictions, le **point de départ unique** de tous les droits réels existant sur l'immeuble au moment de l'immatriculation. Aujourd'hui, au nom de la sécurisation de l'immeuble, le Code foncier et domanial confirme que l'immatriculation est définitive. «L'immatriculation est définitive ; aucun immeuble immatriculé ne

peut être soustrait au régime ainsi adopté, pour être placé à nouveau sous l'empire de celui auquel il était soumis antérieurement».

Selon l'article 256, le titre foncier est donc définitif, intangible et inattaquable, **sauf en cas de fraude ou d'erreur**. La fraude s'entend de toute manœuvre tendant à faire immatriculer, en cours d'instance, un immeuble objet de contestation, soit devant l'autorité administrative, soit devant les juridictions. L'erreur, elle, consiste en l'immatriculation d'un immeuble au nom d'autrui suite à une erreur d'identification et de positionnement lors du bornage contradictoire sur le terrain ou sur le plan cadastral par l'administration publique, si elle en a toujours la

possession. Et des mesures légales sont prévues. La constatation de la fraude est prouvée, soit par une attestation de l'autorité administrative, soit par une attestation d'instance délivrée par le greffier en chef de la juridiction saisie, soit par une attestation d'assignation et le récépissé d'enrôlement. L'action en revendication du droit de propriété foncière ouverte à la partie lésée doit être introduite dans un délai préfix de deux ans à compter de la date de la découverte de la fraude, sans préjudice des dommages et intérêts conformément aux règles de droit commun. Cette action s'éteint dans un délai de cinq ans à partir de la date d'établissement du titre foncier. En cas de rétablissement consécutif à une fraude, le titre fon-

cier est purement et simplement muté au nom de la victime. La juridiction saisie condamne l'auteur de la fraude à réparer le préjudice subi par la victime. Egalement, en cas de rétablissement consécutif à une erreur, le titre foncier est purement et simplement muté au nom de la victime, suivant la procédure prévue à l'article 268 du Code, et les frais y relatifs intégralement supportés par le fonds de garantie foncier. Cet article dispose : «Le conservateur peut, sur dépôt de tous documents et réquisitions rédigés dans ce sens, opérer toutes corrections, modifications, mutations, créations, annulations de titres, par suite de cessions, démembrements, fusions d'immeubles immatriculés ou tous autres faits survenus après l'immatriculation, autant que la consistance matérielle et la situation juridique de l'immeuble le permettent».

La possibilité d'attaquer par voie d'action réelle un titre foncier au préjudice d'un tiers est une innovation du nouveau Code. Elle ne remet pas en cause le caractère définitif et inattaquable du titre. Pour éviter toute fraude dans la procédure d'immatriculation, des dispositions sont prises : tous les actes translatifs du droit de propriété sont désormais faits par acte notarié ; la mise en place d'un cadastre complet numérique à l'échelle nationale qui donne toutes les informations sur chaque propriété ; les sanctions pénales et civiles prévues contre les auteurs de la chaîne d'immatriculation en cas d'infraction. L'Exécutif rassure déjà que les exceptions à l'inattaquabilité du titre foncier n'ouvriront pas la voie aux actions abusives et intempestives qui viendront compliquer les problèmes fonciers car «elles sont encadrées».

Le nouveau Code prévoit que, en cas de fraude ou d'erreur, l'hypothèque consentie par le débiteur non propriétaire conserve son effet. Elle est reportée de plein droit sur tout immeuble immatriculé lui appartenant ou, à défaut, sur le prix de la vente par voie d'exécution forcée de tout bien lui appartenant. En dehors de la fraude et de l'erreur, toute personne, dont les droits auraient été lésés par suite d'une immatriculation, ne peut se pourvoir par voie d'action réelle, mais seulement par voie d'action personnelle en cas de dol, en indemnité contre l'auteur. Le dol étant «toute manœuvre consistant à faire immatriculer à son nom un immeuble appartenant à autrui ; toute manœuvre dolosive pratiquée par un contractant qui surprend le consentement de son cocontractant et fait immatriculer à son nom un immeuble appartenant à ce dernier ; toute manœuvre pouvant être constitutive de stellionat et pratiquée

dans le but de faire immatriculer à son nom un immeuble appartenant à autrui».

Le conservateur de la propriété foncière ne peut rejeter la demande ni retarder l'exécution d'une formalité régulièrement requise, ni refuser la délivrance des copies de titres fonciers et certificats d'inscription aux personnes qui y ont droit, sous peine de dommages-intérêts. Le Code ne donne pas la possibilité à la personne lésée d'exercer une action concomitante envers le conservateur et l'auteur de la fraude. «Si le conservateur commet une erreur, il la corrige et n'est pas poursuivi sur le plan judiciaire. Par contre, s'il est complice d'une fraude, il est poursuivi conjointement que l'auteur principal suivant les règles du droit pénal», précise le gouvernement. Lorsque l'omission ou l'erreur est reconnue par le conservateur, celui-ci fait immédiatement sommation aux détenteurs des copies de titres et certificats d'inscription d'avoir à effectuer, dans un délai de quinze (15) jours, le dépôt desdits certificats et copies. Faute de réponse dans ledit délai, la rectification est opérée sur le titre.

Enfin, le ministère de tutelle promet que «avec le nouveau Code et si tous les moyens techniques, humains et financiers sont mis à la disposition des services compétents, il n'y aura plus plusieurs titres fonciers régulièrement délivrés sur un même immeuble». Humm !! Et si on a tant jubilé pour finalement chanter le refrain habituel de «manque de moyens» ? C'est ici que les pessimistes auront raison de n'y avoir pas cru dès le départ. En attendant, la loi parle : la charge de la preuve incombe à celui qui a pris l'initiative du procès ; néanmoins, lorsque le défendeur allègue une prétention, il est tenu, sous peine de rejet, de l'établir. Le titre foncier fait la preuve de la propriété en matière immobilière. Lorsqu'il est régulièrement établi, il a la valeur d'un acte authentique et garantit à son titulaire, de façon incontestable, le droit de propriété de l'immeuble qui en est l'objet. Lorsque deux titres fonciers sont régulièrement délivrés sur un même immeuble, le juge fait foi au titre le plus ancien. La décision de justice passée en force de chose jugée a la même force probante que le titre foncier ; toutefois, elle ne produit effet qu'entre les parties au procès ; les ayants droit et les ayants cause des parties sont assimilés aux parties au procès. Le certificat administratif fait foi jusqu'à preuve contraire des mentions qu'il comporte. Lorsque le certificat administratif est en conflit avec le titre foncier, le juge accorde primauté au titre foncier.

En lien avec les innombrables initiatives en faveur des jeunes

Les emplois décents à créer et les taux à réduire en 2018-2022

Late Pater

Les résultats de la dernière enquête QUIBB indique une baisse du taux de chômage qui passe de 6,5% en 2011 à 3,4% en 2015. Ces résultats contrastent ceux sur le taux de sous-emploi qui a progressé de 22,8% en 2011 à 25,8% en 2015, mettant ainsi en exergue le caractère précaire des emplois créés sur la période. D'une manière générale, l'emploi reste dominé par le secteur informel qui offre près de 70% des emplois. S'agissant particulièrement des jeunes, leurs taux de chômage et de sous-emploi sur cette période se situaient respectivement à 8,1% et 20,5%. En 2012, on estimait à plus de 31.500 le nombre de jeunes actifs de 15-35 ans qui arrivent, chaque année, sur le marché du travail. Selon le milieu de résidence, l'agglomération de Lomé enregistre le taux de chômage le plus élevé avec 7,8%, nettement supérieur à celui enregistré dans les autres milieux urbains (3,5%) et le milieu rural (1,3%). Selon le sexe, les hommes (4%) sont plus exposés au phénomène que les femmes (2,7%). Ce tableau reste préoccupant, même si deux petites années se sont écoulées et que les statistiques éparpillées ne le chamboulent pas trop. La faiblesse du système économique national ne permettant pas de générer des emplois durables, productifs et décents.

Le gouvernement, lui, continue de se débattre au point où des critiques légitimes sont faites aux différentes initiatives : la politique nationale de l'emploi et un plan stratégique national pour l'emploi des jeunes, adoptés en 2014 avec l'ambition de contribuer à réduire le chômage et le sous-emploi des



Des jeunes du PROVONAT

jeunes respectivement de 3 points et 5 points en fin 2017 ; la coalition nationale pour l'emploi des jeunes, mise en place. Ses efforts se fondent sur la nécessité d'adopter des mesures et programmes propres à améliorer l'employabilité des jeunes et à faciliter leur autonomisation. En plus des mécanismes d'accompagnement des jeunes (ANPE, ANVT, FAIEJ, FNI), ces efforts se traduisent par l'accroissement des initiatives ciblées d'employabilité et de soutien pour le développement de la culture entrepreneuriale et la création des PME par les jeunes. Exemples des programmes et projets PROVONAT, AIDE pour l'embauche, PRADEB, PAEIJ-SP, PAIPJA pour les jeunes artisans, PNPER pour l'entrepreneuriat rural, PROFPEJ, etc. Ceci a permis des résultats dits importants : entre 2013 et 2017, plus de 60.000 jeunes formés en technique de création et de gestion de la microentreprise avec la création de 7.000 petites et moyennes entreprises qui ont contribué à créer près de 40.000 emplois durables ; plus de 250.000 emplois temporaires créés sur la même période

pour les femmes et les jeunes à travers, entre autres, le PDC, le PDCplus ; plus de 13.500 jeunes mobilisés sur la même période et déployés en qualité de volontaires nationaux.

Selon le document officiel du Plan national de développement 2018-2022, le gouvernement compte continuer à mener des actions et poursuivre les projets en cours en faveur des jeunes. Sur la question spécifique de l'emploi, des initiatives seront développées pour avoir une idée plus précise des gaps, en menant une collecte rapide d'informations sur les besoins de compétences pour les années à venir dans les pôles de croissance (par entreprise et par type de compétences en tenant compte du genre). Des réflexions seront aussi poursuivies avec le secteur privé sur la mise en place de programmes conjoints pour combler ces gaps. «L'impact de ces mesures pourrait ne pas se faire sentir dans le court terme», avertit-on. Il faudrait combiner des initiatives plus volontaristes explorant toutes les possibilités d'insertion des jeunes et des femmes sur le marché du travail. «À ce sujet, une évaluation

de l'impact des programmes en cours serait nécessaire pour en tirer les leçons», ajoute le document. Surtout que des insuffisances persistent et exigent des solutions.

La politique nationale de l'emploi ambitionne de réaliser un taux de croissance économique moyen supérieur à 7% favorisant la création d'emplois décents ; parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation ; réduire la proportion considérable de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation. Sur la période 2018-2022, l'Autorité veut créer au moins 210.000 emplois décents ; réduire le taux de chômage de 3,4% en 2015 à 2,6% en 2022 ; et réduire le taux de sous-emploi de 25,8% en 2015 à 19,4% en 2022. Plus est, le volontariat national – qui reste à évaluer – va constituer l'un des axes majeurs de l'action gouvernementale en faveur des jeunes. On veut même l'étendre aux personnes du troisième âge dépositaires d'expériences avérées. «Cette mesure facilitera l'insertion sociale des seniors mais surtout le partage d'expériences et la transmission des acquis intergénérationnels». Sans oublier les jeunes déscolarisés à y insérer. Le tout, en misant sur le bâtiment, les travaux publics, les mines, l'agro-industrie et le secteur portuaire. Et, sur le long terme, la stratégie officielle va reposer sur un changement radical d'orientation qui placera la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat au centre des priorités en matière d'emploi. Les travailleurs indépendants et les artisans dont le dynamisme et l'esprit d'initiative sont remarquables pourront servir d'exemple.

Pour son intérêt croissant pour le développement du Togo Lomé rassure Israël de son soutien sur le plan international

Jean AFOLABI

Le Chef de la diplomatie togolaise Robert Dussey «a rassuré le gouvernement israélien que le Togo est à ses côtés et lui apportera toujours son soutien au sein des instances internationales auxquelles leurs deux pays sont membres». Un communiqué officiel du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine relevait cet intérêt particulier du Togo au terme d'une visite officielle de deux jours, les 11 et 12 juin 2018, à Jérusalem, en Israël, de Robert Dussey aux côtés de son épouse et de son fils, à l'occasion de la tenue d'une conférence de presse.

Sur les questions d'ordre bilatéral, Robert Dussey et le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu se sont félicités du dynamisme de la coopération entre leurs deux pays et ont passé en revue les grandes réalisations issues des décisions de la première grande commission mixte de coopération. A cet égard, souligne le communiqué, ils se sont réjouis des actions concrètes et fructueuses de l'Agence israélienne pour la coopération internationale au développement (MASHAV) dans le processus de développement du Togo, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'agriculture et ont convenu de la poursuite de ces efforts. Ils ont également relevé la nécessité de relancer les travaux de la deuxième grande commission mixte de coopération entre les deux pays et de soutenir les actions des deux gouverne-



Robert Dussey et le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu

ments dans les domaines du développement rural, de l'éducation, des sciences et technologies, du développement communautaire, de la protection et de la promotion sociale et de l'intégration de la femme au processus de développement ;

Au cours de cette visite, le chef de la diplomatie togolaise et sa délégation ont eu des séances de travail avec le Directeur général de l'Agence israélienne pour la Coopération Internationale au Développement (MASHAV), à l'issue desquelles les deux parties ont convenu de la visite prochaine à Lomé d'une délégation d'experts israéliens en vue des discussions avec les ministères techniques pour une meilleure prise en compte des priorités du gouvernement togolais conformément aux axes du Programme National de Développement (PND).

Il est rappelé que cette visite de Robert Dussey fait suite à celle effectuée par Faure Gnassingbé, en sa qualité de Président en exercice de la CEDEAO – Communauté économique des Etats de

l'Afrique de l'ouest –, du 7 au 11 août 2016 en Israël. A l'occasion, le Chef de l'Etat togolais et le Premier ministre israélien se sont entendus, conformément au principe de réciprocité, d'accroître leur confiance réciproque et d'élargir leur coopération à d'autres domaines afin de hisser haut les relations traditionnelles entre les deux pays.

Evocant la situation au plan multilatéral, le ministre Robert Dussey et le Premier ministre israélien ont abordé les questions relatives aux crises syrienne et au Moyen orient en déplorant les situations qui ont cours dans cette partie du monde et appelé toutes les parties prenantes au dialogue et à la retenue afin de préserver la paix. Parlant de la recrudescence du terrorisme et des actes de piraterie maritime, ils ont réaffirmé leur ferme condamnation de ceux-ci sous toutes leurs formes et ont appelé à la mutualisation des efforts ainsi qu'à la poursuite de la coopération internationale en vue de leur éradication.

A l'issue d'une mission d'échanges avec les autorités togolaises De belles perspectives de partenariat avec le Programme GPE-Abidjan

Ils sont quarante-six (46) Togolais aujourd'hui solidement ancrés dans les questions de politique de développement de leur pays ; et dont l'apport dans la gestion administrative n'est plus à démontrer, affirme-t-on officiellement. Quarante-six Togolais, sur six cent dix-sept (617) ouest-africains francophones, formés en dix-sept promotions par le Programme de GPE-Abidjan, un incubateur de compétences en Gestion de la Politique Economique (GPE). Pour les nommer, péle-mêle, il s'agit de : Kokou Elavanyon, 1^{ère} promotion, Chef de division des Affaires économiques au ministère de l'Economie et des finances ; Djigbod Aglobo de la 7^{ème} promotion, Chef service information et veille Observatoire de l'emploi à l'Agence nationale pour l'emploi au Togo ; Lakpara Atanguegrima de la 6^{ème} promotion, Chef division à la Direction de l'Alphabétisation et de l'éducation non formelle secteur privé/ministère de l'Education nationale/Direction de l'Alphabétisation et de l'éducation non formelle ; Etisi Horrevorts de la 6^{ème} promotion, Secrétaire général du ministère de la Planification du développement au ministère de la Planification du développement ;

Et pourtant, depuis un moment, cette haute structure de formation semble manquer de partenaires. Une préoccupation majeure qui a mené, le mardi 12 juin dernier à Lomé, les échanges entre une délégation de ce Programme de formation et des membres de l'administration togolaise, notamment le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche aux fins d'informer les autorités publiques «à faire

du renforcement des capacités une priorité et », surtout, «se mobiliser pour la pérennisation de notre instrument de développement commun qui est le GPE-Abidjan que nous ont légué les bailleurs de fonds», selon les termes de Professeur Alexandre Clovis Assiemien, chef de la délégation. En précisant, à cet effet, que le Togo gagnera à l'intégration sous régional et à la globalisation.

«Je pars satisfait et je crois revenir dans un bref délai avec ma hiérarchie», a déclaré Prof Assiemien, pour qui «ce fut une mission fructueuse car, comme on a pu le constater durant les différentes audiences, la délégation prêchait à des convertis, puisque les différents points évoqués par la mission, à savoir doter l'administration togolaise de cadres compétents à travers la définition d'un cadre de collaboration entre le gouvernement et l'Université FHB d'Abidjan sont des types de projets sur lesquels l'Etat veut faire un point d'honneur».

Créé en 1998, le Programme GPE-Abidjan était financé par la Banque mondiale et le African Capacity Building Foundation (ACBF, Fondation pour le renforcement de capacités en Afrique). La Banque, à travers le Programme de bourses universitaires (Joint Japan/World Bank Graduate Scholarship Program), accorde chaque année sept (7) bourses d'études aux meilleurs candidats admissibles reçus au test de recrui-

tement. Les autres candidats admissibles peuvent solliciter la prise en charge financière de leur formation auprès de leur gouvernement, de leur organisme d'origine ou auprès d'autres institutions. Le coût de la formation s'élève pour toute la durée (12 mois) à environ 9,6 millions de francs Cfa. Depuis 2015-16, le African Capacity Building Foundation s'est retiré du financement. D'où l'appel aux gouvernements bénéficiaires.

La formation en gestion de la politique économique vise spécifiquement à doter les administrations africaines de cadres capables : d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes novateurs de développement économique et humain, basés sur une analyse économique rigoureuse et adaptés tant aux aspirations locales, régionales qu'aux contraintes internationales ; de comprendre et d'évaluer les modèles et méthodes utilisés par les organisations internationales, les gouvernements et les consultants étrangers dans l'assistance au développement et dans les relations économiques internationales ; de jouer un rôle d'éducation, particulièrement en clarifiant auprès des décideurs locaux et du grand public, la raison d'être et l'utilité des réformes économiques. Le recrutement pour la 19^{ème} promotion sera bouclé en juillet prochain. Le Programme propose également des séminaires internationaux de formation portant sur des thématiques données.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre

Des prêts et des emprunts en baisse la deuxième semaine de juin au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 06 au 11 juin 2018, des prêts à hauteur de 20,727 milliards, contre 24,227 milliards la semaine dernière, et des emprunts à 19,800 milliards, contre 41,600 milliards une semaine plus tôt. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 151,577 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont pour la majorité à une semaine pour 18,727 milliards. A cette échéance, le taux moyen pondéré a été fixé à 4,74%. Les taux minimum et maximum se sont situés 2,70% et à 6,50% respectivement.

En termes de prêts, les établissements Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire enregistrent respectivement 56,000 milliards et 32,950 milliards. Le Sénégal enregistre 25,400 milliards et le Bénin 9,000, dont 4,000

milliards à deux semaines. Aux taux respectifs de 5,50%, 5,00% et 6,35%. Le Niger et le Mali font 5,500 milliards et 2,000 milliards. La Guinée-Bissau n'enregistre que des emprunts.

En termes d'emprunts, le Sénégal enregistre 48,877 milliards, dont 5,500 milliards à un jour. Aux respectifs et identiques de 6,000%. Le Mali et le Bénin enregistrent respectivement 31,100 milliards et 16,800 milliards. La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso font 11,500 milliards et 10,000 milliards respectivement. La Guinée-Bissau fait 7,000 milliards et le Niger 6,500 milliards, dont 3,700 milliards à un mois. Aux taux de 5,53%, 4,50% et 6,50%.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UMOA a enregistré une baisse du volume des transactions au cours du mois d'avril 2018. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 227,8 milliards en avril 2018 contre 295,3 milliards en mars 2018, soit un repli de 22,9%.

2ème revue des performances économiques du Togo sous la FEC Conclusion du FMI: la dette publique du Togo a baissé

Le vendredi 15 juin 2018, le Fonds monétaire international (FMI) a achevé l'examen de la seconde revue des performances économiques du Togo sous la Facilité élargie de crédit (FEC). Ce qui permet le déblocage de 35,5 millions de dollars, totalisant 106,5 millions de dollars (environ 53 milliards de francs Cfa). La mise en œuvre du programme a été appréciée par le Conseil. Suivant un communiqué de presse, ce programme triennal a été approuvé le 5 mai 2017 dans le but d'appuyer les réformes économiques et fiscales, avec pour finalité : de réduire durablement le déficit fiscal en vue d'assurer la dette à long terme et la soutenabilité ; redéfinir les politiques sur une croissance durable et inclusive sur les dépenses sociales et d'infrastructures ; et résorber les faiblesses financières dans les deux banques publiques.

«Les performances du Togo sous la Facilité élargie de crédit ont été largement satisfaisantes mal-

gré un environnement politique et économique difficile. La position fiscale s'est améliorée de manière significative, induite surtout par la réduction des dépenses et la dette publique a baissé. Pour autant, la situation à moyen terme est exposée à des risques dus à une incertitude sociopolitique et des conditions financières générales défavorables», a déclaré Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint du Fonds. Qui doutait du maintien d'une stabilité macroéconomique, l'amélioration de la protection sociale, la préservation de la soutenabilité à long terme de la dette et l'augmentation du potentiel de croissance du pays.

«Il est important que la politique fiscale se poursuive en mettant l'accent sur la réduction de la dette publique et préserver une fiscalité durable. Les autorités doivent poursuivre les réformes afin de redresser le faible niveau de collecte des revenus, de prévenir de nouveaux arriérés, améliorer l'effectivité du coût des projets d'investissement public,



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

et contenir les dépenses publiques. Les autorités sont en train d'entreprendre une revue des dépenses dans le but d'améliorer son efficacité et ont commencé des mesures d'application pour améliorer la gestion de la dette publique. Assurer la réduction de la dette demeure la clé de la stabilité macroéconomique», a recommandé M. Furusawa. Il a apprécié la

finalisation du Plan national de développement (PND) et l'admission du Togo au programme Compact with Africa. Estimant qu'une application rapide et significative des réformes structurelles déclinées dans ces deux documents – qui répondent au programme de la Facilité élargie de crédit – aiderait le Togo à accomplir une croissance solide et plus inclusive.

FOOTBALL/RUSSIE 2018/POLOGNE vs SENEGAL

Cheikhou Kouyaté : "Nous sommes prêts"

L'équipe nationale de football du Sénégal est prête et décidée à faire un bon résultat contre la Pologne ce mardi, pour son premier match comptant pour la phase de groupes du Mondial 2018, a assuré son capitaine Cheikhou Kouyaté, lundi en conférence de presse.

Hervé A.

"Nous sommes prêts, nous avons travaillé comme des chiens mais là, c'est comme si le rêve de gosse devenait une réalité", a déclaré le capitaine des Lions. "C'est le moment de faire plaisir au peuple sénégalais", a ajouté le milieu de terrain international de West Ham (élite anglaise), selon qui le Sénégal compte jouer tous ses matchs "comme des finales".

Il en sera ainsi du match contre la Pologne, "une finale qu'il faut jouer et à gagner", même s'il ne s'agit pas non plus de "surjouer" cette rencontre, a indiqué Cheikhou Kouyaté. "Ce serait dangereux de vouloir tout changer parce que c'est une phase finale de Coupe du monde", a-t-il par ailleurs souligné, insistant sur le fait de "prendre les rencontres les unes après les autres".

Prié de dire si les défaites des trois représentants africains pourraient avoir une incidence sur la ma-



nière d'aborder la rencontre contre la Pologne, il a répondu par la négative. "Non, c'est le premier match, il est important mais il n'est pas décisif même si l'objectif reste de gagner", a-t-il déclaré.

Pour rappel, trois des cinq représentants africains ont déjà connu se sont déjà produits sur les pelouses russes. L'Egypte s'est inclinée (1-0) face à l'Uruguay jeudi, tandis que les Lions de l'At-

las du Maroc ont plié l'échine devant à une équipe pourtant prenable de l'Iran (0-1). Samedi, les Super Eagles du Nigeria ont pris une tasse en plein visage alors qu'ils affrontaient la Croatie (0-2).

GHANA

Asamoah Gyan conteste le record de Ronaldo

Auteur d'un triplé face à l'Espagne (3-3) vendredi pour son entrée au Mondial 2018, Cristiano Ronaldo a écrit une page supplémentaire de sa légende. Après la rencontre, les médias du monde entier se sont empressés d'énumérer les nouveaux records établis par l'attaquant portugais. La star du Real Madrid a notamment été présentée, un peu hâtivement, comme le premier joueur à marquer au cours de 9 compétitions internationales consécutives.

En réalité, un joueur a déjà accompli une telle prouesse, le Ghanéen Asamoah Gyan ! "Les gens négligent mes performances dans l'histoire de la Coupe du monde mais je



veux que le monde entier sache que j'en ai pas eu la reconnaissance méritée mais les records restent pour

toujours", a écrit le joueur sur Twitter. L'attaquant de Kayserispor a marqué tour à tour au Mondial 2006,

la CAN 2008, la CAN 2010, le Mondial 2010, la CAN 2012, la CAN 2013, le Mondial 2014, la CAN 2015 et la CAN 2017. Raisons donc à César ce qui lui appartient. Pour rappel, le Ghanéen possède également le titre de meilleur buteur africain de l'histoire en Coupe du monde (6 réalisations). Son pays n'est pas parvenu à se qualifier pour la Russie cette année.

En s'offrant un triplé face à l'Espagne (3-3) vendredi, Cristiano Ronaldo a accompli la prouesse de marquer au cours d'une 9e compétition internationale consécutive. Mais le Portugais n'est pas le premier à signer un tel record, il ne fait en réalité qu'égaliser celui du Ghanéen Asamoah Gyan.

MONDIAL 2018

Timo Werner croit toujours en l'Allemagne

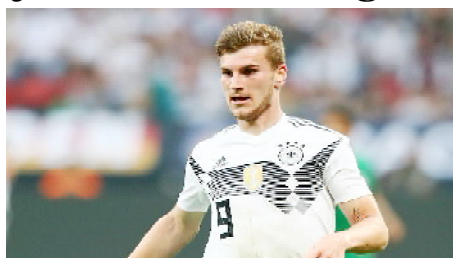
Timo Werner pense toujours que l'Allemagne peut conserver son titre de champion du monde malgré la défaite face au Mexique lors de son entrée en lice.

Contre toute attente, l'Allemagne, championne du monde en titre, s'est faite surprendre lors de son entrée en lice pour la Coupe du monde 2018. L'équipe de Joachim Löw s'est inclinée contre le Mexique grâce à un but de Hirving Lozano. Si l'Allemagne peut encore se rattraper et se qualifier pour les huitièmes de finale de la compétition, elle a tout de même montré une certaine fragilité et fébrilité dans cette rencontre.

La Mannschaft va affronter la Suède, avant de jouer contre la Corée du Sud, samedi et va devoir

absolument l'emporter pour rester en vie dans la Coupe du monde 2018. Après la rencontre, Timo Werner a préféré rester optimiste et continue de croire que son équipe peut remporter le titre de championne du monde dans quelques semaines : "Bien sûr, nous pouvons toujours gagner la Coupe du Monde".

L'international allemand, titulaire à la pointe de l'attaque, considère que la Mannschaft va vite devoir réagir et qu'il n'y a rien d'alarmant : "Nous sommes l'Allemagne et nous voulons gagner chaque match, c'est clair, des choses comme ça peuvent arriver, vous pouvez perdre un match, mais maintenant vous devez vous relever le plus vite



possible et trouver la meilleure solution".

Timo Werner a pris l'exemple de l'Espagne en 2010 qui après s'être incliné lors de son entrée en lice avait soulevé le trophée : "Il vaut mieux perdre le premier match que

le quatrième ou le cinquième : l'Espagne a perdu son premier match de la Coupe du monde en Afrique du Sud et a fini par être champion, ce que nous devons faire, c'est remporter le prochain match contre la Suède".

Adama Mbengue rejoint le Sénégal

Insuffisamment remis d'une blessure à la cheville, le latéral gauche Saliou Ciss va être remplacé par Adama Mbengue dans la liste des 23 du Sénégal pour le Mondial 2018. Un changement possible puisque les Lions ont jusqu'à lundi pour remplacer un joueur blessé.

Changement de dernière minute dans la liste du Sénégal pour la Coupe du monde. Blessé à la cheville lors du premier match de préparation face au Luxembourg (0-0), Saliou Ciss va devoir faire une croix sur son rêve et le latéral gauche de Caen, Adama Mbengue, va le remplacer parmi les 23, indique la presse locale.

Cette éventualité est tout à fait envisageable puisque le Sénégal n'entre en lice que mardi contre la Pologne et chaque sélection a le droit de remplacer un joueur blessé jusqu'à 24 heures avant son premier match. Réserviste, Mbengue a suivi un entraînement quotidien, comme demandé par le staff sénégalais, et il se trouve déjà sur Paris dans l'attente de son vol pour la Russie.

Auteur d'une première saison intéressante en Ligue 1, Mbengue avait manqué une bonne partie de la 2e moitié d'exercice en raison de douleurs aux adducteurs, mais il a réussi à se remettre sur pied à temps pour disputer les deux derniers matchs de la saison. Apriori, le Caennais sera le remplaçant de Youssouf Sabaly dans le couloir gauche.

"Les équipes africaines manquent souvent d'audace"

Analyse d'Amara Traoré, l'ancien entraîneur des Lions de la Téranga (Sénégal), après les performances du Maroc et de l'Egypte, battus respectivement par l'Iran et l'Uruguay en Coupe du monde.

L'ancien mondialiste en 2002 a critiqué l'attitude "attentiste" des équipes africaines au mondial. Selon lui, cette attitude attentiste dans le jeu pourrait précipiter l'élimination des représentants africains en Russie.

"Les équipes africaines manquent souvent d'audace et laissent trop l'initiative à l'adversaire en coupe du monde", a déploré Amara Traoré à l'issue des matchs Egypte-Uruguay et Maroc-Iran.

Dans son analyse, l'ancien attaquant a signalé qu'à force de courir derrière le ballon, "on paie cash la fatigue en fin de match avec un manque d'attention et de concentration". Amara Traoré a affirmé que le Maroc et l'Egypte ont perdu leur premier match de poule parce qu'ils n'ont pas eu "sur les derniers instants, cette sérénité et cette attention pour juguler le jeu de l'adversaire, surtout sur les coups de pieds arrêtés".

L'ancien entraîneur de la Linguère de Saint-Louis (Sénégal) et du Horoya FC de Conakry (Guinée) reproche au Maroc et à l'Egypte de n'avoir rien proposé "offensivement". Il soutient qu'il y a eu peu de choses sur le plan offensif qui puissent permettre de montrer "une identité de jeu à l'africain".

Pour ses prochaines sorties, le Maroc, pensionnaire du Groupe B, fera face à l'Espagne et au Portugal qui ont fait match nul (3-3). Ce qui fait dire au technicien sénégalais que "la route du Maroc semble être très difficile avec cette première défaite".

L'Egypte, pour sa part, va rencontrer la Russie et l'Arabie Saoudite dont elle pourrait bien disposer. Mais il faudra qu'elle retrouve son jeu et surtout son attaquant Mohamed Salah blessé lors de la finale de la Ligue des Champions.

Balotelli prend deux matchs de suspension

La Ligue de football professionnel a sanctionné Mario Balotelli de deux matchs de suspension pour un comportement jugé inapproprié lors du match de la 37e journée entre Nice et Caen (4-1) à l'Allianz Riviera.

Mario Balotelli ne sait pas encore où il jouera la saison prochaine, à Nice ou à Marseille. Mais sa prochaine équipe sait qu'elle va devoir se passer de ses services pour débiter l'exercice 2018-2019. Auditionné par la LFP ce jeudi, l'international italien devait s'expliquer concernant l'expulsion d'Ismaël Diomandé, survenue lors du match entre l'OGC Nice et Caen (4-1) en Ligue 1, le 12 mai dernier. Le Caennais avait été exclu à 54e minute du match de la 37e journée pour une faute commise sur Mario Balotelli alors que l'Italien filait au but.

Une faute peu évidente si l'on se fie aux images procurées par le ralenti. L'arbitre avait sorti un carton jaune avant de sanctionner plus sévèrement la faute de Diomandé. Mais Balotelli avait bien simulé. Son implication dans l'expulsion a donc été sanctionnée d'une suspension de deux matchs. "La sanction prend effet le mardi 19 juin 2018", a indiqué la Ligue de football professionnel, ce jeudi. L'audition devait initialement se tenir le 31 mai dernier. Ismaël Diomandé avait été sanctionné de trois matchs de suspension.

Le nouveau siège de l'Assemblée Nationale

Une nécessité pour un travail efficient des parlementaires

*** Les députés de la Majorité et de l'Opposition ne cachent pas leur joie**

Eric J.

Très attendu, tant attendu, le nouveau siège de l'Assemblée nationale du Togo vient d'être inauguré au grand soulagement des parlementaires et à la grande satisfaction de tous les Togolais.

Les modestes tentes dressées pour la circonstance accentuaient plus encore, le gigantisme de l'ouvrage qui se dressait devant le public, majestueux plus que jamais, sous le regard émerveillé de ceux qui assistent à la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la représentation nationale. Pour un édifice devant abriter désormais les représentants du peuple, c'en est un. Les députés sont unanimes, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition.

Le nouveau siège de l'Assemblée nationale du Togo en impose par sa taille, son envergure et sa structure. C'était devenu une nécessité impérieuse que tous les Togolais appelaient de leur vœu car la salle de banquet du palais de congrès où se tenaient les sessions de la représentation nationale ne cadrait plus avec l'image du Togo moderne que veut le gouvernement.

Le chemin fut long. Du premier siège de l'Assemblée nationale situé en bordure de mer, construit dans les années 60 et très vite abandonné suite aux événements politiques du pays, au nouveau fraîchement inauguré le 14 Juin 2018, l'attente a



Vue de face de l'immeuble

été longue. Ce projet, initié depuis la 3^e législature, a connu des hauts et des bas avant d'être concrétisé finalement le 20 Juillet 2016 avec l'ouverture du chantier. 21 mois plus tard, c'est une majestueuse bâtisse qui se dresse, tel le colisée dans la cité romaine antique, occupant une superficie de près de 90.000 m².

Un véritable outil de travail pour les parlementaires.

Au-delà de l'aspect architectural innovant, «Ce nouveau siège offre au parlement un cadre de travail spacieux et moderne, avec des équipements de pointe, dans le domaine du numérique et de l'électronique, en parfaite adéquation avec le travail parlementaire», a dit Dama Dramani, le Président de l'Assemblée Nationale. Ainsi, le bâtiment principal abrite en son aile gauche, les bureaux du Président de l'Assemblée Nationale, des vice-présidents et des présidents des groupes parlementaires sans

oublier ceux des présidents des commissions. Il faut y ajouter les salles des commissions et de réunions.

Quant à la salle des plénières de 266 places, elle se situe au centre du bâtiment, dont 153 pour les parlementaires qui auront désormais, chacun, un bureau dans l'édifice, toute chose qui changent des conditions austères dans lesquelles ils exerçaient jusqu'à présent. Il faut aussi noter les deux salles de réunions de 90 et 50 places, les 10 salles de réunions et les bureaux du personnel d'appui permanent. Il n'en fallait pas plus pour flatter l'égo de Jean Kissi, député du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) qu'il était temps que les représentants du peuple aient un cadre digne de leur statut et qui leur permette de mieux servir les intérêts des populations. Le Président de l'Assemblée Nationale a donc appelé ses collègues à privilégier l'efficacité, la célérité, la sérénité et la qualité doublée de la rigueur dans



Salle des plénières

le souci de contribuer véritablement au développement économique et social du Togo. «Le nouveau siège permettra une nette amélioration des conditions de travail des députés dans le développement du pays et le bien-être du peuple togolais et pourra également renforcer les échanges amicaux entre les parlements internationaux» a laissé entendre l'ambassadeur de Chine au Togo Liu Yuxi.

Le Togo désormais aux "normes"

La construction du siège de l'Assemblée Nationale fait rentrer le pays dans la normalité de ceux qui en possèdent, du moins en Afrique de l'Ouest. Il est donc révolu ce temps où les Togolais rêvaient d'une vraie bâtisse pour leur parlement lors de leur visite au Ghana, au Bénin, au Burkina Faso ou encore au Sénégal. C'est dire que, sans cors ni tambours, le pays progresse. Hier c'étaient les routes qui étaient construites ou rénovées. L'actuel aéroport de

Lomé se passe de tous commentaires depuis sa construction. Aujourd'hui, c'est ce bel ouvrage qui emporte l'admiration de tous. «C'est le plus grand bâtiment au Togo», reconnaît le député Jean Kissi qui le compare au capitol des USA.

Le Togo poursuit ainsi sa marche sur le plan de son développement. «Chaque pont, chaque route, chaque hôpital, chaque école, chaque forage, chaque hangar de marché, chaque édifice public ou privé construits à n'importe quel point du territoire national est un pas de plus vers la modernité, vers l'émergence du Togo», a indiqué Dama Dramani qui n'a pas manqué de remercier la Chine qui a participé au financement du joyau. C'est une avancée sans relâche sur le chemin du développement économique et social de notre pays, dira Ninsao Gnonfame ministre en charge des infrastructures.

On ne compte donc plus les

œuvres de la coopération Sino-togolaise : le pont d'Amakpé, le contournement dans l'Alédjo, l'aéroport de Lomé et bien d'autres. Pour le présent siège de l'Assemblée Nationale, la Chine a déboursé plus de 10 milliards de franc CFA en don. Ce sont les entreprises chinoises de BTP qui se sont occupées de la construction du bâtiment qui a finalement coûté un peu plus de 15 milliards de francs CFA. Cette collaboration sino-togolaise a été saluée par le Togo. Selon Ninsao Gnonfame, l'ouvrage est le fruit du partenariat gagnant-gagnant pour lequel les autorités chinoises et togolaises ont opté et qui témoigne bien que c'est dans l'amitié et la fraternité que se construit le développement des pays et l'épanouissement des sociétés.

L'Ambassadeur de Chine au Togo Liu Yuxi (en partance) ne dira pas mieux, lui qui s'est personnellement investi pour que l'ouvrage puisse être achevé et livré à temps. Pour le diplomate, la Chine, tant qu'un grand ami du Togo est engagée dans la coopération sud-sud et continuera à accompagner le Togo et à soutenir son émergence conformément aux principes du respect mutuel, du bénéfice réciproque et du développement en commun. «Nous continuerons à travailler ensemble pour renforcer davantage la coopération entre l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture, la construction

(suite à la page 7)



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



Achetez un ticket à 200f seulement et

GAGNEZ JUSQU'À 10.000.000 FCFA AU TIRAGE

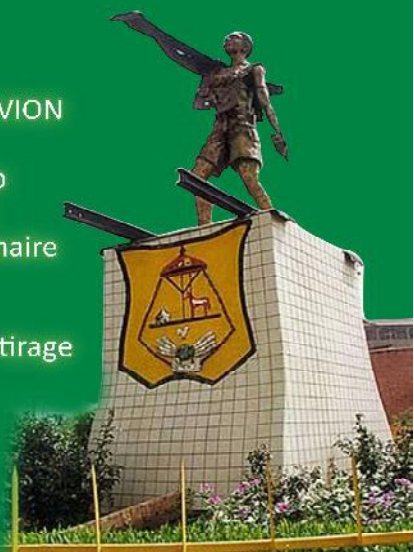


Lieu du tirage : BURKINA FASO

Date du tirage: VENDREDI 27 JUILLET 2018

- Découvrez trois (3) montants identiques et gagnez une fois ce montant.
- Découvrez trois (3) fois le symbole TICKET et gagnez 1 ticket.
- Découvrez trois (3) fois AVION et gagnez un voyage par avion au Burkina Faso pour participer au tirage du programme extraordinaire régional.

* Ticket à conserver pour le tirage des lots intermédiaires, s'il est non gagnant.



Restauration

La livraison accroît les recettes

Etonam Sossou

Le service à domicile ou au bureau se développe aussi bien pour les petits que les grands restaurants.

Un cabas plein de barquettes dans la main gauche, Odile marche d'un pas rapide et ne tarde pas à transférer sa charge d'une main à l'autre. D'agréables effluves demeurent après son passage parce qu'elle transporte des plats cuisinés dans un modeste

restaurant niché dans un des coins du quartier administratif qui résiste encore à l'occupation des terres par des bureaux. A un demi-kilomètre de son lieu de service normal, cette serveuse de restaurant va porter des commandes qui constituent une bonne part de son activité quotidienne.

Selon Salomé Anika, sa patronne, « ça commence à être considérable ». Au point que trois de ses quatre serveuses sont largement occu-

pées à livrer à domicile et dans des bureaux, la nourriture qu'on lui achète via des appels téléphoniques. Quotidiennement, une cinquantaine de livraisons de ce restaurant se font de cette façon. Dès midi et parfois jusqu'à 15h, le ballet des serveuses qui vont vers les bureaux se poursuit. Et c'est bon pour les affaires, estime une autre restauratrice qui a commencé à explorer cette piste en recrutant une livreuse qui n'hésite pas à démarcher des clients habitués.

En fait, pour ces restaurants sans grande prétention, ce sont souvent les consommateurs fidélisés par la qualité de la cuisine qui ont fourni la première ligne de clientèle. « On avait constaté que nos premiers visiteurs, quand on a ouvert le restaurant il y a sept ans, étaient souvent bloqués par leurs activités et ne pouvaient quitter leurs lieux de travail. On leur a proposé de venir servir sur place... A l'époque, on n'avait que nos assiettes en plastique. C'était difficile à stabiliser dans le panier et lourd à transporter. Aujourd'hui, on a des assiettes jetables et légères qu'on superpose aisément », conte Salomé Anika.

Il reste cependant les cuillères et fourchettes ou même des verres que demandent des consommateurs qui n'avaient pas prévu de manger au bureau. Et qui peuvent se perdre en chemin. Pour les habitués en revanche, la nourriture vient sans les ustensiles de la table. La difficulté de faire revenir un couteau ou une assiette n'est rien par ailleurs, en comparaison à la pression qui habite employés et gestionnaires de ces Pme de la restauration, à l'heure des commandes à distance. Le téléphone crépète parfois et personne ne veut affronter à l'autre bout du fil un affané qui « attend son plat de couscous depuis une heure ».



Et même quand on a servi, les comptes peuvent susciter quelques conflits car la paie se fait souvent en mains propres au livreur. Lequel peut aussi se tromper sur le numéro de la porte où la livraison doit être faite. Sans parler des sempiternelles questions de monnaie car pour les moins chers, la course est facturée entre 100 ou 200 FCFA, ce qui n'arrondit pas l'addition, ni ne facilite les remboursements.

Assemblée Générale Ordinaire Elective du Coopec la Frutueuse Un nouveau bureau pour relever les défis

Bilans financier et moral de l'exercice 2017, défis, perspectives et renouvellement des membres de ses instances dirigeantes, sont entre autres motifs, qui ont réuni responsables et membres du Coopec La Frutueuse (CF) en Assemblée Générale Ordinaire Elective le 02 juin 2018 à Lomé.

De 2 agences, la jeune structure de microfinance est passée à 5 aujourd'hui, le sociétariat qui était autour de 2392 est à 22145 avec plus de 35 000 bénéficiaires, les encours de crédits et d'épargne ont quintuplé, le nombre de personnel ne cesse d'augmenter avec la confiance renouvelée des institutions bancaires, l'adif

net 2017 est estimé à 1.994.317.456 FCFA, sont les réalisations du bureau sortant après sept années de mission. Sur le plan des innovations, le bureau sortant a mis en place le produit Tsoménégno, Plan Epargne et le crédit social pour permettre aux moins nantis de renforcer leurs activités. Il compte à son actif l'ouverture de nouvelles agences à Kpogan, Adamaravo et Kégué. Aussi le bureau sortant dirigé par Kokoua CHARDEY a-t-il acheté un terrain pour la construction du siège de l'institution. Aujourd'hui, le secteur financier a tellement avancé avec les technologies de l'information et de la communication et des pratiques réglementaires. Pour en

arriver, le bureau sortant a mis à la disposition de l'institution, des documents indispensables notamment le manuel de procédures, le code d'éthique et de déontologie, des logiciels facilitant la rapidité des opérations et une bonne gestion pour éviter des risques de tout genre. A l'issue de l'élection un nouveau bureau de cinq (5) membres du Conseil d'Administration a été mis en place et présidé par Ramson Ayawovi Aglonou. « Je vais poursuivre les chantiers déjà entamés par mes prédécesseurs et implanter des agences de « La Frutueuse » dans les préfectures de Vo, de Yoto, du Zio et des Lacs », a confié le nouveau président.

Le nouveau siège de l'Assemblée Nationale Une nécessité pour un travail efficient des parlementaires

(suite de la page 6)
d'infrastructure, des échanges commerciaux, la formation du personnel et la création des emplois' a-t-il dit.

Ils ont dit
Christophe Padounhékou Tchao, Majorité UNIR.

« Je pense que les représentants du peuple que nous sommes, éprouvons une grande joie parce que la possibilité d'avoir un siège a toujours fait l'objet de discussion à nos plénières et les efforts ont été entrepris. Je crois que nos cris ont été entendus par le chef de l'Etat qui s'est investi pour que notre parlement puisse avoir un siège. Dans la sous-région, lorsque nous sortons, nous sommes reçus au siège des différentes Assemblées Nationales. Il n'y a qu'au Togo que nous sommes encore au Palais des congrès dans un local un peu exigü. Mais à partir d'aujourd'hui, nous aussi avons la possibilité de travailler dans de bonnes conditions. Nous ne pouvons que saluer l'œuvre gigantesque qui a été réalisée par le gouvernement, par le chef de l'Etat. L'essentiel est d'avoir un local pour l'avenir, pour les générations futures. C'est ça qui est important. Que ce soit notre législature qui va se déplacer pour les travaux en plénière, notre satisfaction est que les assemblées ont un siège où elles pourront travailler en toute liberté et de façon beaucoup plus productive. »



Christophe Tchao, Député majorité
Dodji Apévon, Opposition, CAR (FDR)

« C'est un sentiment de joie. Je suis député à l'Assemblée Nationale, je suis dans une République et les symboles forts dans une République ce sont les édifices qui symbolisent les pouvoirs. La présidence de la République, l'Assemblée nationale. Nous sommes dans la 5^e législature et nous avons toujours demandé que l'Assemblée nationale ait son siège. Pendant longtemps nous sommes restés au palais des congrès en disputant les



places avec les artistes, ce qui n'est pas digne d'une Assemblée. Aujourd'hui, nos souhaits ont été comblés, l'édifice est beau sauf que la grande salle de la plénière aurait été plus grande. On aurait pu être futuriste. A l'heure où nous sommes 91 députés, dire qu'on ne prévoit que 60 places pour les invités. Pour les grandes cérémonies, on se rendra compte qu'on sera à l'étroit. Mais au-delà de tout ça, on a maintenant suffisamment de place pour chaque député, pour les commissions c'est une bonne chose. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. »

Le nouveau siège de l'Assemblée Nationale en quelques chiffres

21 mois de travaux
10 481,2 m² de surface commerciale
175 Bureaux : 1 salle de plénière de 260 places / 1 salle de réunion de 90 places / 1 salle de réunion de 50 places / 10 salles de commissions parlementaires / 1 infirmerie / 1 cantine
6,2 hectares d'espace vert : 1 parking de 375 véhicules / 1,250 km en 2x2 voies / 9 m en 1x2 voies.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 494 DE LOTO KADOO du 08 Juin 2018

La LONATO a procédé vendredi au 494^e tirage de LOTO KADOO. Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, ce sont les villes de LOME, de NOTSE, de KPALIME et de DAPAONG qui ont enregistré des gagnants de gros lots. Ainsi, les opérateurs 5752, 30144, 5015 et 30421 basés à LOME ont enregistré un lot de 1.000.000F CFA, un gros lot de 2.500.000F CFA, un super gros lot de 5.000.000F CFA et un maxi gros lot de 7.500.000F CFA. A NOTSE, c'est un lot de 1.250.000F CFA qui a été recensé sur le point de vente 20223. A KPALIME et à DAPAONG, ce sont respectivement, un lot de 1.000.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA qui ont été répertoriés auprès des opérateurs 4064 et 10127. La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

La Tranche Commune Entente est de retour! Cette année, découvrez le Burkina Faso en achetant à 200F CFA, un ticket de la TCE 2018! Grattez et si vous découvrez trois fois un montant, vous gagnez immédiatement ce montant! Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA. Si vous découvrez trois fois le symbole d'un AVION, vous gagnez un voyage au Burkina Faso où vous irez tirer au vous-même au sort, votre gros lot, lors du grand tirage régional qui aura lieu le 27 juillet 2018! Au tirage, vous pouvez gagner jusqu'à 10.000.000 F CFA! Si vous n'avez pas gagné au grattage, une autre chance vous est offerte! Gardez vos tickets non gagnants. Un tirage de lots intermédiaires leur est consacré! Vous pouvez ainsi gagner de 5.000F CFA à 100.000F CFA! Votre numéro de tirage se trouve dans la zone de grattage. Avec la TCE 2018, multipliez vos chances de gagner!

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°495 de LOTO KADOO du 15 Juin 2018

Numéro de base					Numéros bonus	
14	90	88	09	35	57	28

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 050 DE LOTO Sam du 09 Juin 2018

Le tirage N°051 du LOTO Sam a eu lieu samedi. Lors du précédent tirage de LOTO Sam, c'est à LOME que des gagnants de gros lots ont été dénombrés. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés. Ainsi à LOME, il a été recensé un gagnant d'un lot de 1.000.000F CFA. Le parieur a tenté sa chance auprès de l'opérateur 30223. La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°051 de LOTO SAM du 16 Juin 2018

Numéro de base				
39	65	44	79	66

**TOUJOURS À L'AISE AVEC LES
NOUVEAUX FORAITS PACKAGÉS**

TOGOCEL

***919#**

T-VOICE & DATA						T-VOICE		
	200 F CFA	500 F CFA	2 500 F CFA	5 000 F CFA	10 000 F CFA		2 000 F CFA	7 500 F CFA
	10 SMS	20 SMS	50 SMS	50 SMS	100 SMS		50 SMS	100 SMS
 TSC VOIX RÉSEAUX	10 MIN	20 MIN	100 MIN			 TSC VOIX RÉSEAUX	100 MIN	
		5 MIN	25 MIN	120 MIN	240 MIN		25 MIN	300 MIN
	20 Mo	50 Mo	350 Mo	750 Mo	1,5 Go			
	1 JOUR	2 JOURS	10 JOURS	14 JOURS	30 JOURS		10 JOURS	30 JOURS
CODES D'ACCÈS	*919*1#	*919*2#	*919*3#	*919*4#	*919*5#	CODES D'ACCÈS	*919*6#	*919*7#



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**



Forfaits disponibles Jusqu'au 30 juin 2018